

UN PRÊT DE 100.000 EUROS PAR AN

SE'nSE, L'ÉTINCELLE POUR DÉMARRER VOTRE START-UP ENVIRONNEMENTALE?

La Fondation pour les Générations futures héberge un nouveau fonds philanthropique. Objectif: soutenir les start-up tournées vers l'environnement. Déjà assuré de sa pérennité à raison de 100.000 euros annuels, le fonds SE'nSE veut agir à l'amorce, là où les structures de soutien manquent et où les prises de risques sont les plus importantes pour les start-up. Bref, là où le besoin est le plus criant... Son premier appel est ouvert jusqu'au 5 octobre.

Les lignes qui suivent s'adressent entre autres aux jeunes entrepreneurs ayant déjà ressenti à quel point l'argent est le nerf de l'entrepreneuriat et combien il peut être difficile à trouver lorsqu'on n'a pas encore convaincu les investisseurs de la pertinence de son *business model*... En créant le fonds SE'nSE, Pierre Mottet, président du conseil d'administration d'IBA, propose aux start-up « à impact positif élevé sur l'environnement » ce qui leur fait souvent cruellement défaut: un fonds d'amorçage de 100.000 euros annuels, que se partageront trois projets maximum.

Pour ne pas compter que sur les amis, la famille et les quelques enthousiastes de la première heure. Pour pallier un manque institutionnel en matière de fonds voués au démarrage des start-up sous nos latitudes. Mais surtout, « parce que j'ai vu, notamment dans mon parcours chez IBA, toutes les difficultés de l'amorçage d'une start-up et que nous avons besoin, en Belgique, de structures qui osent prendre plus de risques dans l'accompagnement de ces projets en phase d'éclosion. Il ne faut pas nécessai-



«Grâce au caractère philanthropique du fonds, nous pouvons nous décriper par rapport au risque.»

rement beaucoup d'argent pour démarrer. Raison de plus pour essayer de le rendre plus accessible», soutient l'entrepreneur.

Eloge du risque...

Créé au sein de la Fondation pour les Générations futures et s'appuyant sur la Fondation Roi Baudouin pour l'appel à candidatures, le fonds SE'nSE (Seed Equity & Sustainable Entrepreneurship Fund) est de nature philanthropique. Ce n'est pas un détail: « Les start-up ne

deviendront pas toutes rentables. On sait que si deux projets sur 10 y parviennent, c'est déjà pas mal. Pour les investisseurs classiques, cette équation induit une grande prudence. Grâce au caractère philanthropique du fonds, nous pouvons justement nous décriper par rapport à la question du risque. Ce que nous cherchons, ce n'est pas un retour sur investissement. On ne cherche qu'à alimenter le fonds pour qu'il puisse être utilisé dans d'autres projets et grandir peu à peu», détaille Pierre Mottet. « Prévoir de l'argent pour l'amorce d'une start-up n'a de sens que si nous pouvons nous permettre des risques. C'est l'élément clé de la démarche, complète Benoît Derenne, directeur de la Fondation pour les Générations futures. Sommes-nous prêts à perdre de l'argent? Oui, mais professionnellement: un projet qui s'avère non viable devra tirer les leçons de son aventure, les membres du Fonds seront là pour trouver une solution concernant l'argent investi, si possible converti en (quasi)capital. Nous ne poursuivons pas de but lucratif mais nous ne pouvons pas ignorer non plus les règles du marché. Notre structure fonctionne presque de la même façon, sauf au niveau du risque où on joue à

visière découverte: nous encourageons les projets soutenus à nous rembourser rapidement leur prêt afin de le réinjecter dans d'autres start-up l'année suivante. Mais nous leur laissons la possibilité d'être accompagnés à plus long terme si besoin. Nous avons aussi une philosophie à long terme, qui cadre d'ailleurs avec le projet général de la Fondation pour les Générations futures.»

L'argent seul ne fait pas grandir

Outre l'octroi annuel de prêts, le fonds SE'nSE vise un objectif à plus long terme, également défini en fonction des points faibles du secteur de l'entrepreneuriat: «Nous avons choisi de pallier un manque au niveau des fonds d'amorce, ajoute Pierre Mottet, mais nous savons que l'autre *gap* dans la croissance d'une start-up, c'est le capital d'expansion. Lorsqu'on change d'échelle et qu'on doit réunir beaucoup plus de fonds, on se trouve confronté, à nouveau, à un manque de soutien institutionnel. Or c'est un carrefour crucial, par exemple pour grandir à l'international. Le Fonds a pour ambition d'offrir aux entrepreneurs un label de crédibilité. Le pedigree du jury de sélection, la structure d'accompagnement et de réseautage que nous offrons, les critiques émises sur les projets sont autant d'éléments qui ont pour but de donner confiance aux sources de financement plus conséquentes, qui seront sollicitées après nous. Notre souhait est évidemment que nous ayons pu contribuer, plus tard, à ce que l'envol de la start-up soit réussi dans les meilleures conditions.»

« On vise large »

Reste la nature même du fonds SE'nSE: il milite pour des projets ayant un réel impact sur l'environnement «et ce dans sa globalité. Il faut une vision à 360° sur ces enjeux-là, ajoute Benoît Derenne. On vise large. Faire une différence sur l'environnement, cela peut signifier beaucoup de choses. Nous sommes exigeants mais nous savons que cette philosophie répond aussi à une obligation d'évoluer vers de nouveaux *business models*». Pierre Mottet s'est appuyé sur son expérience de juré au Caring Entrepreneurship Fund, un fonds géré par la Fondation Roi Baudouin: «Il est actif dans le secteur de la santé mais se trouve confronté de plus en plus à une prise en compte intégrée de



AMALRY BOUCHER

BENOÎT DERENNE, DIRECTEUR DE LA FONDATION POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES
« Nous voulons que les projets aient un impact positif sur l'environnement. Nous savons que cette philosophie répond aussi à une obligation d'évoluer vers de nouveaux 'business models'. »



AMALRY BOUCHER

PIERRE MOTTET, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'IBA ET INITIATEUR DU FONDS SE'nSE
« Nous avons besoin, en Belgique, de structures qui osent prendre plus de risques dans l'accompagnement de projets en phase d'éclosion. »

l'environnement. Combien de problèmes de santé ne sont-ils pas liés à la pollution, aux produits et substances qui nous entourent? C'est entre autres pour cette raison que j'ai voulu créer un fonds, similaire dans sa vocation, au sein de la Fondation pour les Générations Futures, en plaçant cette question au cœur de la démarche de création et de développement d'une entreprise.»

En pratique

Les dossiers de candidature, à rédiger en anglais, sont recevables jusqu'au 5 octobre. Les fonds (100.000 euros annuels) seront octroyés à deux ou trois projets basés en Belgique. Ceux-ci doivent inclure un *business model* potentiellement capable de rembourser les sommes allouées, sous peine de ne pas être pris en compte (y compris pour des candidats dont la start-up n'est pas à but lucratif). Il n'y a pas d'intérêts pour les 18 premiers mois de prêt; après ce cap, et pour les 18 mois suivants, ils s'élèvent à 5%. Au-delà de trois ans, on passe à 10%. Au-delà de quatre ans, et en cas de difficulté à rembourser, le prêt pourrait être converti, par exemple en actions, après décision du Comité de gestion. «Nous ne cherchons en aucun cas à entrer dans les structures de décision ou à peser sur celles-ci. Il s'agit simplement d'un mécanisme de conversion des sommes prêtées», précise Benoît Derenne.

Les candidats doivent être prêts, une fois les fonds obtenus, à démarrer leur business dans les trois à six mois; les projets déjà lancés peuvent postuler à moins qu'ils ne soient déjà capables de se financer par leurs propres moyens. «Nous examinons, quel que soit le dossier, comment notre fonds pourra faire une vraie différence pour le développement de la start-up. Les critères de sélection portent naturellement vers sa spécificité, à savoir l'impact positif pour l'environnement et la manière dont elle évoluera durablement. Mais il y a aussi des critères plus habituels aux fonds d'investissement, comme la qualité de l'équipe, l'originalité du concept, sa différence par rapport à la concurrence et la robustesse du *business plan*», conclut Benoît Derenne.

© OLIVIER STANDAERT

www.foundationfuturegenerations.org/fr/content/fonds-sense